



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECRUTEMENT**



**INTITULÉ DU POSTE :  
CHEF DE PROJET « VILLAGES D'AVENIR »**

<b>Cotation du poste</b>	Cotation chiffrée RIFSEEP
<b>Catégorie</b>	A
<b>Famille d'emploi</b>	AUP007 Chargé(e) de missions transversales
<b>Emploi</b>	AUP007 Aménagement, urbanisme et paysage
<b>Correspondance RIME</b>	
<b>Direction/Service/Sous-dir/ Bureau ou autre décomposition de l'organigramme</b>	DDT de l'Indre / Service Appui Transversal et Transition Énergétique / Unité Connaissances et conseil aux territoires (UCCT)
<b>Localisation</b>	CHÂTEAUROUX (36) – cité administrative

**GÉNÉRALITÉS :**

La Direction Départementale des Territoires de l'Indre est chargée de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques et des orientations de ses ministères de tutelle. Elle est composée d'une direction et de 4 services : Appui aux Territoires Ruraux ; Planification, Risques, Eau, Nature ; Habitat et Construction ; et Appui Transversal et Transition Énergétique (SATTE).

Le SATTE est composé de 3 unités (ADS, Connaissance et Conseil aux territoires (UCCT), SIG) et de 4 chargé(e)s de mission thématiques (changement climatique, eau et assainissement, mobilités durables, énergies renouvelables). La cohérence du SATTE réside dans son positionnement à l'amont et à l'aval des services métiers de la DDT. Il porte les dossiers ne relevant pas des services métiers.

1/3



**FRANCE  
RURALITÉS**



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

L'unité UCCT, composée de 6 agents (2 A, 4 B), intervient dans le cadre du conseil aux territoires en relais de l'ANCT. Elle initie les dynamiques de projets des collectivités sur de nombreux domaines (notamment le recyclage foncier, la mobilité douce, la réhabilitation de bâtiments publics, la réhabilitation de l'éclairage public, la renaturation, les biodéchets, le commerce rural ...). Elle diffuse de manière ciblée les appels à projet des ministères ou des opérateurs de l'État en lien avec ses domaines d'intervention et plus généralement ceux de la DDT, et accompagne les candidats dans l'élaboration de leur demande de subvention. L'unité UCCT assure ainsi une forte présence territoriale sur tout le département, par ses 3 chargé(e)s de mission. Elle dispose de la capacité d'ensemblier de la DDT par l'élaboration d'avis techniques (au titre de l'évaluation environnementale au cas par cas des projets, et des autorisations environnementales). Elle porte le programme Villages d'avenir porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT).

Le territoire de l'Indre est un département rural (selon l'INSEE, 209 communes rurales sur 241), où l'accompagnement de l'État prend tout son sens. Il comporte notamment un parc naturel régional (PNR de la Brenne), 16 communes « petites villes de demain », deux villes « Action coeur de ville ».

## FINALITÉS ET MISSIONS :

Les chargées de mission territoriale interviennent sur un périmètre géographique déterminé, périmètre définit en fonction des compétences de chacune, ou suivant des thématiques spécifiques (par exemple friches, écoquartier). Elles sont l'interlocutrice privilégiée des intercommunalités et des collectivités, en lien avec les sous-préfètes. Point d'entrée de la DDT pour l'ensemble des partenaires, elles travaillent en transversalité (SATTE et services), et adaptent la posture et le conseil en fonction des enjeux, des attentes du territoire, des actions et des priorités de l'État.

Le/La chef(fe) de projet Village d'avenir vient compléter cette équipe, et sera spécifiquement chargé(e) de la mise en œuvre du programme, en lien avec les chargées de mission territoriales.

Le programme Village d'avenir vise à aider des communes rurales de petite taille, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un important accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique. Il repose en particulier sur la création d'un poste de chef(fe) de projet Villages d'avenir, qui interviendra en appui des communes bénéficiaires du programme. Le/La chef(fe) de projet bénéficiera de séances de formations et d'outils relatifs à l'exercice de sa fonction. Ses activités principales :

- ▶ Identifier les ressources en ingénierie à mobiliser pour la mise en œuvre des projets des communes, les services de l'État et ses opérateurs (Ademe, Agence de l'eau, OFB, Cerema), le conseil départemental, les EPCI, et d'autres partenaires (syndicat d'énergie, CCI, chambre des métiers ...)
- ▶ Sur la base d'un pré-diagnostic initial, en lien avec les collectivités lauréates et les services compétents, préparer un projet de feuille de route de l'accompagnement à mobiliser pour la réalisation des projets identifiés
- ▶ Identifier les aides mobilisables et appuyer de façon très opérationnelle la collectivité dans le montage des dossiers de demande de subvention, y compris les demandes de fonds européens. Le chef de projet pourra conduire le projet
- ▶ Assurer le suivi de la mobilisation des ressources et la levée des freins (réglementaires, juridiques) en lien avec les services compétents
- ▶ Informer l'élu de la parution de nouveaux dispositifs pouvant lui être utiles au-delà des seuls objets de sa candidature
- ▶ Le/La chef(fe) de projet assure en continu le déploiement du plan France Ruralités en mobilisant les volets solutions, ingénierie, aménités mais aussi soutien économique.
- ▶ Outre l'encadrement de proximité, le/La chef(fe) de projet bénéficiera d'une formation, d'un accès à un centre de ressources et d'une mise en réseau au niveau national avec l'ensemble des chefs de projets Villages d'Avenir.

## LIAISON HIÉRARCHIQUE :

**Agent(e) placé(e) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du chef d'unité Connaissance et Conseils aux territoires.**

Relations internes : direction, chef de service SATTE, unités du service (ADS, USIG) et mission MDD, services de la DDT (SHC, SPREN, SATR), chargées de mission territorial ...

Relations externes : collectivités, sous-préfectures, ADEME, ANCT, CEREMA, DREAL, OFB, UDAP, Agence de l'eau, chambres consulaires, banque des territoires, SDEI ...

Responsabilités liées au poste : chef(fe) de projets structurants

## EXIGENCES :

Compétences techniques : connaissances des politiques publiques, des enjeux d'aménagement et de développement durable, des acteurs ruraux et de leur positionnement ; expérience des dispositifs de financement publics.

Compétences transversales : expérience réussie de montage/pilotage de projet. Disposer d'un esprit d'initiative et d'une capacité d'analyse, de synthèse et d'anticipation, savoir rendre compte, être force de proposition auprès de la hiérarchie et des partenaires.

Compétences relationnelles : aptitude à l'animation de réunions et de réseaux. Disposer de qualités relationnelles, alliant professionnalisme, pédagogie et conviction, dans les rapports avec les partenaires publics et acteurs institutionnels pour porter les politiques publiques.

Mode d'acquisition : expérience professionnelle, formation continue, compagnonnage

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire : chef de projet d'aménagement, conducteur d'opérations, chargé de mission conseil aux territoires.

Niveau de grade demandé : catégorie A (fonctionnaire), niveau 7 ou équivalent (contractuel(le))

## CONTACTS :

 **Théo LEGRIS**  
**chef d'unité connaissances et conseils aux territoires**  
Mel : theo.legris@indre.gouv.fr  
Tél : 02 54 53 20 66

 **Nicolas DELONCLE**  
**chef du service d'appui transversal et transition énergétique**  
Mel : nicolas.deloncle@indre.gouv.fr  
Tél : 02 54 53 27 26